



## **Commission des officiels**

Le 17 mars 2009

Appel conférence

18 h 30

**Étaient présentes :** Hélène Martin  
Hélène Morneau  
Kenza Bouhaddi  
Louise Cairns, coordonnatrice technique  
Marcelle Rousseau, représentante du CA

**Membre absente:** Lily Lachance

### **1. Mot de bienvenue**

Hélène Martin souhaite la bienvenue à tous les membres.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Deux ajouts au niveau au point 6 - Varia :

- 1) Mention d'honneur à Lily Leblanc
- 2) Nomination officielle de Kaila Freeman

COF-2008/2009-009

Il est proposé par Hélène Martin et appuyé par Kenza Bouhaddi que l'ordre du jour soit accepté avec les ajouts.

**ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **3. Lecture et adoption du procès-verbal du 26 novembre 2008**

COF-2008/2009-010

On demande la clarification du point 6 Varia de l'article 5.8 exprimé par Hélène Morneau

Il est proposé par Hélène Martin et appuyé par Kenza Bouhaddi que le procès-verbal du 26 novembre 2008 soit accepté tel que présenté.

**ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Voici la clarification à la question soulignée dans le PV du 28 octobre 2008:*

- a) Point 11 – Varia du PV du 28 oct. 08 : Proposition pour les officiels hors Québec. Après discussion, il est recommandé que les officiels Québécois aient la priorité lors des championnats provinciaux Québécois. Les officiels hors Québec, qui agissent strictement comme officiels dans leur province, sont invités à communiquer avec le juge-arbitre de rencontre avant la date limite d’inscription pour discuter de la possibilité d’être sur les panels. Les entraîneurs/officiels seront invités sur les panels seulement lorsqu’ils n’auront pas suffisamment d’officiels pour combler les panels. Il est aussi recommandé d’informer Plongeon Canada et la commission des entraîneurs de la procédure afin d’éviter des situations problématiques.

Hélène Morneau suggère de laisser la décision finale à la discrétion du juge-arbitre de la compétition. Ceci afin d’assurer un bon rendement au niveau du jugement. Un entraîneur peut augmenter la qualité d’un panel grâce à son expérience. D’autres cas d’exception peuvent aussi prendre en considération le nombre peu élevé d’officiels présents lors de certaines compétitions.

#### **4. Affaires découlantes**

- a) Système de pointage d’arbitrage
- b) Système de mentorat
- c) Code de conduite des officiels
- d) Formation officiels juge-arbitre d’épreuve et juge-arbitre de compétition (niveau Espoir Régional)
- e) Critères de sélection et représentation des officiels : Niveaux de compétitions versus l’implication des officiels de Plongeon Québec
- f) Site Web Plongeon QC – page des officiels

#### **5. Nouvelle affaires**

*a) Jeux du Québec*

Commentaires recueillis : Il y eu une participation extraordinaire lors de ces jeux où 16 régions étaient présentes. Un nombre total de 145 plongeurs ont participé aux épreuves. Globalement, ce fut de très beaux jeux, grande disponibilité des arbitres, premier sport visualisé sur le web, belle expérience pour les clubs et administrateurs des régions, toutes les finales ont inclus 7 juges. Louise Cairns à reçue en son nom et celui de Plongeon Québec un prix pour le développement des officiels dans le cadre des jeux et pour son travail soutenu.

b) *Code d'éthique et Code de conduite des officiels*

Document à envoyer à tous les membres de la COF en prévision de la réunion du 14 avril 2009.

c) *Cours d'officiel Niveau 1*

Louise Cairns ou un autre officiel devrait donner un cours de niveau 1 au mois d'avril (e.g. Patrice ou Marie-Claude). Le tout doit être confirmé et s'il aura lieu lors de la compétition Espoir à Repentigny? De nouveaux officiels devront être recrutés à travers les clubs, membres officiels, entraîneurs, administrateurs, athlètes, publicité dans la ville, sur Facebook (Louise Cairns va s'occupe d'envoyer une note de recrutement prochainement à tous)

d) *Évaluation des Niveaux 1 et 2*

Une invitation sera envoyée aux officiels du niveau 1 et certains athlètes (tel que Véronique, Julio, Myriam Boileau) à la retraite et qui ont déjà l'expertise technique comme pré-requis pourront être considérés. Tout officiel de niveau 1 devra envoyer une demande par écrit afin que leur nomination soit considérée pour le niveau 2 (fournir leur passeport, expérience, pourquoi sont-ils prêts, leur implication, etc). Un sous-comité pourra évaluer les demandes reçues incluant des officiels du Niveau 3 et de la Commission des entraîneurs. Ils pourront partager leur position et présenter leur rapport auprès de la COF suite à l'analyse des dossiers.

e) *Programme de mentorat*

Document à envoyer à tous les membres de la COF en prévision de la réunion du 14 avril 2009

f) *Procédure pour le Championnat Canadien Jr*

Niveau 3 – tout candidat devra passer avec succès un examen 60 jours avant l'évènement (soit en avril ou mai). C'est Plongeon Québec qui fait la recommandation à Plongeon Canada. C'est Gordon Peterson et Nancy Brawley qui confirmé les apprentice. Lorsqu'une personne est nommée à Plongeon Canada, elle doit avoir le support de sa candidature à travers d'autres juges nationaux. En 2009, le nom de Judith Fyfe est proposé par Hélène Morneau. Serge Guénette a été proposé par Hélène Martin et Plongeon Québec va considérer sa nomination.

## 6. **Varia :**

a) **Honneur à Lily Leblanc (suivi par Marcelle Rousseau)**

Nous soulignerons la retraite de Lily Leblanc par l'entremise d'une plaque commémorative qui lui sera remise au mois de juin lors de la compétition à CAMO (présentation formelle). Une plaque et des fleurs lui seront offertes. Marcelle

Rousseau va s'occuper de confirmer avec le CA la date et l'heure finale et Hélène Martin va s'occuper d'organiser un souper et envoyer une invitation à tous les officiels.

b) Nomination de Kaila Freeman

COF-2008/2009-011

Il est proposé par Hélène Martin et appuyer par Hélène Morneau que la nomination de Kaila Freeman au sein de la commission des officiels est accepté.

**ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ**

7. **Prochaine rencontre**

Réunion exceptionnelle est prévue pour le 14 avril et une invitation sera envoyée à Kaila Freeman

**Levée de l'assemblée**

COF-2008/2009-012

Il est proposé par Kenza Bouhaddi et appuyer par Hélène Morneau que l'assemblée soit levée à 21h10

**ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Présidente  
**Hélène Martin**

---

Secrétaire  
**Kenza Bouhaddi**